

Envoyé en préfecture le 07/10/2019

Reçu en préfecture le 07/10/2019

Affiché le 07/10/2019

ID : 039-200086395-20191001-2019_10_01-DE

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS**

L'an deux mil dix-neuf, le premier octobre à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : 17

Absents : 4

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 24/09/2019

Présents : M. Gilles CAMPY, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Monique GAUDRON, M. Jacques HEDIN, M. Philippe LESEIGNEUR, Mme Chrystel MEULLE, M. Emmanuel RIZZI, M. Pierre BRETON, M. Rémi COURTOU, Mme Sophie GUILLAUME-BELLE, M. Jacques GRILLOT, M. Jean NOZIERE, M. Christophe CHEVASSU, Mme Chantal MARTELIN, Sandrine GAUCHET, M. Laurent GUILLEMIN

Absents excusés : M. Roger BALLE, a donné pouvoir à M. Philippe LESEIGNEUR

M. Thomas CHANET, a donné pouvoir à Mme Monique GAUDRON

M. François FOUCQUART, a donné pouvoir à M. Laurent GUILLEMIN

M. christophe PITEL, a donné pouvoir à Mme Sophie GUILLAUME-BELLE

Secrétaire de séance : M. Jean NOZIERE

N° 2019-10-01

OBJET : Exercice éventuel du DPU communal sur le bien cadastré ZL 12

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner adressée par Maître François TESTON, Notaire à VOITEUR concernant le bien cadastré :

- ZL 12 sis Au 71 route de la Muyre d'une superficie de 1440 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur le bien indiqué ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Bernard FRACHON

Délibération transmise
à la préfecture le 07/10/2019

